

## Prévention, santé et sécurité dans l'intérim

La branche du Travail Temporaire s'engage pour la santé et la sécurité des intérimaires

# Prév'Intérim - 3ème édition

**Mercredi 27 Janvier 2021**

**de 9h20 à 12h30**

Inscription en ligne pour assister à l'événement en direct, de 9h20 à 12h30, via une plateforme digitale. C'est gratuit.

[www.previnterim.fr](http://www.previnterim.fr)

Un événement unique pour partager les enjeux, les bonnes pratiques, les solutions, les expériences et les perspectives de la prévention dans l'intérim pour tous les professionnels liés au travail et à la santé des salariés intérimaires (entreprises, partenaires sociaux, agences d'emploi, institutions, services de prévention et de santé,...)

**Pour cette 3<sup>ème</sup> édition, Prev'intérim organise une matinée autour de 7 grands thèmes, appuyés par des témoignages, des retours d'expériences, des bilans et de nouvelles propositions d'actions :**

1. Les enjeux de la prévention pour la branche de l'intérim
2. Connaître l'intérim pour mieux accompagner
3. Retours d'expériences et conditions de succès
4. A vous la santé, une prévention de proximité
5. Accompagner le maintien en emploi
6. Au-delà de nos frontières : quelles expériences inspirantes ?
7. Les initiatives à renforcer pour la prévention

Chaque participant inscrit pourra poser ses questions (en avance ou en direct), participer à des sondages et interagir avec les différents intervenants.

---

**Le FASTT invente, conçoit, met en œuvre, pour l'ensemble des salariés intérimaires, des aides, des services, des solutions pour faciliter leur vie quotidienne et sécuriser leur vie professionnelle.** Logement, santé, prévention, mobilité, budget, famille, social, le FASTT est la plateforme d'animation de la politique sociale au bénéfice des intérimaires. Association Loi 1901 à but non lucratif créée en 1992, le FASTT est financé, au travers d'un accord de branche, par les entreprises de travail temporaire et géré par les partenaires sociaux (Prism'emploi, organisation représentant les professionnels du recrutement et de l'intérim, et les organisations syndicales représentatives des salariés intérimaires : CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, UNSA).